Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20261105-2026_11_05_04-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq novembre, à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle polyvalente de Goulien, sur convocations qui leur ont été adressées par le Président le dix-neuf et vingt-neuf octobre deux mille vingt-six, la première portant spécifiquement sur le point relatif à la délégation de service public.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Corinne BRIANT, Thierry COUPELANT, Florent LARDIC, Malika REDAOUIA, Michel VAN PRAET ;

BEUZEC-CAP-SIZUN : Emilie PLOUHINEC, Gilles SERGENT ;

CLEDEN-CAP-SIZUN : Christel BEULZE, Nadine KERSAUDY ;

CONFORT-MEILARS : Nathalie CARIOU, Patrick LE DREAU ;

GOULIEN : Henri GOARDON ;

MAHALON : Raymond BETROM, Marie-Hélène PERON ;

PLOGOFF : André MARCHAND, Dominique TOULLER ;

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Romuald GARNIER, Sylvie LE BORGNE, Yvan MOULLEC, Isabelle PALUD, Armelle STREIFF LE BOZEC ;

PONT-CROIX : Jeanine GUILLOU, Benoît LAURIOU ;

PRIMELIN : Bruno BUREL, Anne-Marie FRANCES ;

Absent(e)s :

AUDIERNE : Sandrine PAUL, Carine THOMAS (procuration à Malika REDAOUIA) ;

PLOUHINEC : Solène JULIEN LE MAO (procuration à Isabelle PALUD) ; Florian LE BARS (procuration à Yvan MOULLEC) ;

PONT-CROIX : Frédéric TANTER (procuration à Jeanine GUILLOU) ;

Assistait également à la séance :
Fabien Bourdon et Emmanuelle Pothain, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 26
Nombre d'absents : 5
Nombre de procuration : 4
Nombre de votants : 30

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20261105-2026_11_05_04-DE

2026-11-05-04 Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un espace d'accueil immersif de la grotte de Menez Dregan aux Ateliers Jean Moulin

Contexte

Inscrit au projet de territoire, la création d'un centre d'interprétation du Cap Sizun au sein des Ateliers Jean Moulin, a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2024. A l'issue de l'étude, le comité de pilotage a validé un scénario d'équipement assurant un rôle de porte d'entrée culturelle et touristique sur un territoire à l'offre structurée. Ce scénario retenu, prévoit de tenir un discours sur l'histoire du Cap Sizun dans la durée, depuis le Paléolithique inférieur jusqu'à nos jours. Le comité de pilotage a également validé la construction d'un équipement en trois phases successives de travaux.

La valorisation de la grotte, première étape d'un centre d'interprétation de l'histoire du Cap Sizun

La grotte de Menez Dregan a fait l'objet de campagnes de fouilles archéologiques de 1991 à 2021. Ces recherches attestent la présence de feux entretenus parmi les plus anciens connus à ce jour. Le rendu scientifique officiel du résultat des fouilles interviendra prochainement et révèlera au plus grand nombre le caractère exceptionnel de cette grotte. Ce site archéologique est également un formidable témoin des variations du niveau de la mer en lien avec les variations climatiques.

L'opportunité de la reconstruction de la grotte dans le cadre d'un long-métrage

Aujourd'hui, la communauté de communes a l'opportunité de valoriser ce site exceptionnel par le biais de la production d'un long-métrage de fiction. Ce projet est porté par une société de production basée en Cornouaille. Pour des raisons de sécurité, d'accessibilité, de logistique et de respect de l'environnement, le tournage de ce long-métrage nécessite la reconstruction de la grotte à l'identique en studio ainsi que la production d'images en animations 3D et effets visuels. Pour la communauté de communes, l'ambition est d'exploiter ce décor éphémère éco-conçu pour proposer une grotte immersive ouverte au public, avec casques de réalité virtuelle pour remonter 500 000 ans en arrière. L'ambition pédagogique est à la fois la valorisation locale d'un patrimoine majeur et l'éducation environnementale, la sensibilisation au changement climatique, via un synopsis en réalité augmentée.

L'étude de faisabilité et ses objectifs

L'étude de faisabilité est un préalable à la création d'une réplique et d'un dispositif immersif consacré à la grotte de Menez Dregan au sein des Ateliers Jean Moulin. Elle doit permettre à la collectivité de se positionner sur la faisabilité technique d'implantation d'une réplique éco-conçue, les grands principes architecturaux et scénographiques, l'écriture de l'expérience immersive, les contenus et images, les conditions juridiques de cession et d'exploitation, les coûts d'investissement et de fonctionnement, les modalités de gestion et l'articulation avec les autres espaces du futur centre d'interprétation.

Le conseil communautaire, par 29 voix pour et 1 abstention :
Approuve le lancement de l'étude de faisabilité ;
Autorise le Président à solliciter la subvention LEADER ;
Autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,
A Goulien,

Le 5 novembre 2026

Le Président, **Le Secrétaire de séance,**

Yvan MOULLEC Nadine KERSAUDY

Date de mise en ligne : le 12 novembre 2026